

CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES !

Metz, le 26 février 2009



Le 24 février 2009 se sont tenues les commissions administratives paritaires locales avec pour ordre du jour les mutations et réintégrations des personnels de catégories B et C.

Le contexte social général tant en métropole qu'en Guadeloupe et en Martinique se dégrade, et dans les CAP le ton monte et se durcit.

La CGT a déposé en début de séance une motion (en annexe) à l'issue de laquelle, elle a demandé aux membres de la commission de respecter une minute de silence en mémoire de notre collègue Jacques Binot également militant du syndicat des Impôts, tué en Guadeloupe le 18 février dernier.

A l'issue d'une CAPL de presque 3h pour les agents de catégorie C, la CGT choisit de vous proposer une analyse complète de son déroulement et de ne pas diffuser ces informations dans la précipitation. Nous ne faisons pas de pronostics sur les mouvements à venir et non encore avalisés par la CAPL.

Selon la CGT, les 6 arrivées dans le département de la Moselle sans aucun départ créaient de bonnes conditions pour un mouvement d'ampleur. Il était possible de donner satisfaction à plusieurs des 26 demandes de mutation. Malheureusement, cela n'a pas été le cas. En effet, hormis l'affectation de 6 agents arrivants, seules 2 demandes ont abouti.

Et pourtant, vos élus (es) CGT ont fait d'autres propositions réalisables permettant d'une part, un plus grand nombre de mouvements, et d'autre part une meilleure prise en compte des situations individuelles.

La Direction est restée sourde aux propositions de mouvements des organisations syndicales et notamment de la CGT en catégorie C, même dans des cas d'urgence ou présentant un risque de refus.

Aucune proposition des élus du personnel n'a recueilli l'assentiment de la Direction.

Cette dernière a refusé le droit élémentaire de faire voter la CAPL sur les propositions de la CGT entre autres.

Quid du dialogue social ?

Nos élus en catégorie B ont ainsi dénoncé un départ non remplacé au service liaison rémunération de la Trésorerie Générale, entraînant un déficit de - 0.8 agents.

Une fois de plus, les agents font les frais des suppressions d'emplois mises en œuvre dans le département par la Direction, créant ainsi des conditions de travail de plus en plus difficiles dans les postes et services et en particulier dans les postes de cinq agents et moins.

La responsabilité de cette situation en incombe bien à la seule direction locale et la CGT ne rentrera pas dans le jeu de la gestion de la pénurie. C'est pour cela que nous continuerons à défendre les demandes de nos collègues en tenant compte exclusivement de leurs souhaits.

Au niveau local, la CGT a demandé à la Direction de rétablir un troisième mouvement de mutation par an pour une meilleure prise en compte des possibilités liées aux nominations par liste d'aptitude et aux départs en retraite.

Malgré l'arrivée de 10 agents, le département reste toujours en fort déficit après le passage de l'ORE 2008 mis en place en 2009.

La CGT dénonce la politique actuelle de suppressions d'emplois qui ne permet plus d'exercer dans de bonnes conditions nos missions sur tout le territoire.

Cadres B :

6 mutations sur 17 demandes

Nom	Prénom	Affectation d'origine	Nouvelle affectation
Mme APPERT-RAULLIN	Béatrice	Trésorerie de Metz TPH	Paierie Départementale
Mme BALZAN	Viviane	Trésorerie d'Hayange	Trésorerie de Thionville Municipale
Mme BECK	Noëlle	Trésorerie de Faulquemont	Trésorerie de Metz TPH
Mme BECKER	Marie-José	Trésorerie de Florange	Trésorerie de Thionville 3 Frontières
Mme KIEFFER	Brigitte	Paierie Départementale	Trésorerie de Metz TPH
M. LIEBGOTT	Christian	Trésorerie de Metz Serpenoise	Paierie Régionale

2 mutations internes à la même résidence administrative sur 8 demandes

Nom	Prénom	Affectation d'origine	Nouvelle affectation
Mme FAZERLET	Claudine	TG Liaison Rémunérations	TG Dépenses militaires
Mme MORAINVILLE	Annie	Paierie Régionale	Trésorerie de Metz Esplanade

4 arrivées dans le département

Nom	Prénom	Département d'origine	Nouvelle affectation
Mme DUCHATEL	Laurence	RGF Paris	Trésorerie de Saint-Avold
M. DUCHATEL	Fabrice	RGF Paris	Trésorerie de Freyming
M. MAUFRONT	Yves	Haute Marne	Trésorerie d'Audun le Tiche
M. SEBIANE	Mourad	Rhône	Trésorerie de Forbach Porte de France

- 2 départs : de Bitche à destination du Bas-Rhin et de Forbach vers le département du Nord.

Cadres C :

2 mutations sur 16 demandes

Nom	Prénom	Affectation d'origine	Nouvelle affectation
Mme BALDACHINO	Martine	Trésorerie de Forbach Porte de France	Paierie Régionale
Mme PIERRON	Nathalie	RF Sarreguemines	Trésorerie de Sarreguemines Male

6 arrivées dans le département

Nom	Prénom	Département d'origine	Nouvelle affectation
Mme THIEL	Carine	Bas-Rhin	Trésorerie de Fontoy
Mme FERRY	Jocelyne	Alpes Maritimes	Trésorerie de Forbach Porte de France
Mme MANGIN	Elisabeth	Val de Marne (dispo)	Trésorerie de Sarrebourg
Mme ALLEGRINI	Dominique	Disponibilité	Trésorerie de Metz Esplanade
Mme CHARBOGNE	Sophie	Disponibilité	Trésorerie de Forbach Porte de France
M. OUDIN	Dominique	Militaire	Trésorerie de Saint Avold
M. LANG	Laurent	RGF Paris	Trésorerie de Forbach Porte de France

- Sur 10 demandes de mutations internes à la même résidence administrative aucune satisfaite.
- Pas de départ.
- Mme STEBACH : affectation au 1^{er} août à la R.F de Sarreguemines.

Pour info :

Les SIP de Sarrebourg et de Château-Salins démarreront en avril (respectivement le 6 et le 20). Un CTP spécial (le 6 mars) décidera de leur création et une CAP (dont les périmètres d'intervention ne sont pas encore définis à ce jour) entérinera les mouvements de personnel le 23 mars. Dans l'attente d'études quant au fonctionnement de ceux créés depuis le début de l'année le démarrage des suivants initialement prévu en juillet est reporté en fin d'année (Sarreguemines et Hayange).

Les agents des postes (qui vont basculer en SIP) concernés par ces futures affectations peuvent contacter la CGT pour connaître exactement leurs droits et possibilités de choix qui s'offrent à eux.

MOTION DES ELUS (ES) CGT

Monsieur le Président de la Commission Administrative Paritaire Locale

La CAP qui est convoquée ce jour se tient dans un contexte économique et social tendu et inquiétant. Cette crise que nos gouvernants ont ignoré en croyant naïvement ou volontairement qu'elle ne toucherait pas notre pays.

Le 29 janvier, les salariés de notre pays qu'ils soient actifs, retraités ou chômeurs se sont fortement mobilisés pour démontrer leurs mécontentements en revendiquant de meilleurs salaires, une augmentation de leur pouvoir d'achat et la liste n'est pas exhaustive.

Le malaise des personnels de la DGFIP s'est exprimé aussi de manière massive le 29 janvier avec plus d'un agent sur deux en grève. Aujourd'hui, cela fait 1 mois que dans les départements d'Outre Mer la mobilisation s'intensifie. Le 18 février, Jacques BINO responsable syndical du SNADGI CGTG a été victime d'un assassinat. C'est un acte intolérable. Cette violence est la conséquence des tensions provoquées par l'absence de réponses aux revendications des salariés. L'intransigeance du MEDEF et l'attitude de l'Etat ont conduit au pourrissement de la situation. Le mouvement qui se développe aux Antilles concerne aussi la population de l'hexagone sur le pouvoir d'achat, l'emploi, le logement et de façon plus large, la contestation de la politique actuelle. C'est pourquoi, après le sommet social du 18 février, la CGT reste plus que jamais convaincue de la nécessité d'une nouvelle mobilisation nationale unitaire et interprofessionnelle le 19 mars prochain.

Nous allons siéger à la suite du boycott des CTPL sur l'ORE dont votre volonté est de supprimer des emplois dans notre réseau.

Cette politique libérale conduit à un mal être croissant dans l'accomplissement des missions au quotidien.

Elus par les personnels de la Dgfp nous nous opposons à ces suppressions d'emplois massives et dogmatiques.

La CGT a fait les comptes de la situation en Moselle:

- **14 emplois supprimés au titre de l'ORE**
- **9 vacances d'emplois recensées dans le département**
- **13 départs prévus**
- **10 congés longue maladie**

En conséquence, nous attendons de cette CAP qu'elle aille au delà de vos propositions qui restent insuffisantes et que vous preniez en compte les mouvements qui vous seront proposés par les organisations syndicales.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter vos élus (es) CGT:

Cadre C

Titulaire : Raymonde VITALI TG Dépense Tél : 03.87.38.69.32
Suppléante : Fabienne LURION TG Dépense Tél : 03.87.38.69.37

Titulaire : Alexia PADOIN Trésorerie d'Algrange Tél : 03.82.84.30.34
Suppléant : Jean-Marc BRAUNN Paierie Départementale Tél : 03.87.65.10.82

Cadre B

Titulaire : Jean François CHARLIER TG MOSELLE DI Tél : 03.87.38.67 36
Suppléant : Jean-François MEILE TG CEPL Tél : 03 87 38 69 15

SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS EN GUADELOUPE ET HOMMAGE A JACQUES BINO

Comment expliquer le long silence qui a entouré le conflit qui se poursuit en Guadeloupe depuis plusieurs semaines et qui a pris depuis le 20 janvier une ampleur exceptionnelle ?

En effet, depuis plus de quatre semaines les travailleurs en Guadeloupe, et plus largement dans les départements d'Outre-mer, sont dans l'action sur des revendications qui touchent au pouvoir d'achat, au coût de la vie, à l'emploi, au développement durable mais aussi à la démocratie, aux droits des salariés - à ceux des peuples - , à l'éducation, aux services publics.

Le développement des violences sur l'Ile de la Guadeloupe est la conséquence des tensions provoquées par l'absence de réponses aux revendications des travailleurs. L'intransigeance du Patronat et l'attitude de l'État ces derniers jours ont conduit au pourrissement de la situation dont ils portent la responsabilité.

A bien des égards, la situation économique, sociale et humaine des Antilles est un concentré des évolutions d'un système économique et d'un « modèle » de croissance dont la faillite et les dangers éclatent au grand jour. Certes, la complexité des sociétés antillaises est une réalité qui ne souffre pas d'une approche généraliste et profane et ne peut être réduite à quelques slogans et parti pris que ce soit.

Aujourd'hui, pourtant, c'est bien un fonctionnaire du ministère des finances qui est tombé, victime indirecte de la tension supplémentaire induite par l'attitude irresponsable du gouvernement.

Jacques BINO était un militant syndical engagé, son engagement allait bien au-delà de la section SNADGI-CGT Guadeloupe dont il a été pendant de nombreuses années le secrétaire. Il s'est poursuivi dans la lutte des peuples contre le pouvoir capitaliste, et singulièrement, contre le pouvoir colonial français.

Le SNADGI-CGT, le SNT-CGT et la Fédération des Finances CGT condamnent avec la plus grande fermeté la violence qui a conduit à ce drame. Jacques était porteur d'un idéal de progrès social, de respect des valeurs humaines auxquelles se sont attaqués ses assassins. La responsabilité en revient à ceux qui ont refusé le dialogue et ont conduit les habitants de ce département français à la misère et à la grève générale.

Le SNADGI-CGT, le SNT-CGT et la Fédération des Finances CGT remercient les collègues présents à cet hommage rendu à Jacques.

COMMUNIQUE UGFF CGT : ENSEMBLE, POUR NOS REVENDICATIONS ; SOLIDARITE AVEC L'OUTRE-MER !

Le puissant mouvement en cours contre la vie chère qui se développe aux Antilles, avec un vaste rassemblement des forces sociales politiques et culturelles en Guadeloupe (LKP), en Martinique (collectif du 5 février) a des contenus revendicatifs qui concerne l'ensemble des peuples d'outre-mer, mais aussi dans une autre proportion la population de l'hexagone sur le pouvoir d'achat, l'emploi, le logement, le contrôle des prix...

L'exigence en outre-mer comme dans l'hexagone d'une augmentation des salaires se heurte au refus du Gouvernement et du patronat sur un nouveau partage des richesses pourtant indispensable avec la volonté de faire payer la crise par tous, tout en continuant d'engranger les profits de la défiscalisation, des exonérations, des subventions nationales et européennes.

Au-delà, les grévistes et manifestants des Antilles veulent une véritable rupture politique et économique en réclamant un véritable contrôle public sur les importateurs distributeurs qu'ils dénoncent comme des « profiteurs » d'un dispositif dont le monopole conduit à des marges sur les produits de consommation de bases considérables (ex. : les pâtes + 97 %).

A juste titre, ils veulent mettre un terme à des économies locales de dépendance, de sous-développement, faisant comme ils l'expriment des « colonies de consommation ». A cet égard, le combat qu'ils mènent se porte sur des intérêts communs avec les salariés et retraités de l'hexagone.

La CGT appelle d'ores et déjà tous les agents de la DGFIP à se mobiliser massivement le 19 mars.

Syndicat National du Trésor CGT – section MOSELLE

Trésorerie Générale de la Moselle – Case CGT -
1, rue François de Curel BP 41054 57036 METZ CEDEX 01
E-mail : cgt.057@dgifp.finances.gouv.fr
Tél : 03 87 38 68 91 ou 06 32 07 38 34
<http://www.tresor.cgt.fr/57/> ou sur Magellan